

Plus de transparence pour Octapharma grâce à la solution Concur

Relever le défi de la transparence : tel était l'objectif d'Octapharma en choisissant le système de gestion des notes de frais de Concur. La loi Xavier Bertrand impose un nouveau cadre réglementaire et plus de transparence pour tous les professionnels de la santé. Défi relevé pour Octapharma : une diminution du temps de saisie, un gain de temps sur le traitement des notes de frais et surtout une traçabilité des dépenses.

Octapharma est un laboratoire international spécialisé dans le fractionnement du plasma. Quatrième acteur mondial sur ce marché, le groupe concentre son savoir-faire dans la recherche et le développement, la fabrication et la commercialisation de protéines à usage thérapeutique.

« La migration d'Ulysse vers Concur Expense s'est très bien passée. Nous avons pu compter sur le professionnalisme de l'équipe Concur avant, pendant et après le déploiement du projet. La solution nous permet de respecter les mesures de transparence imposées dans l'industrie pharmaceutique facilitant ainsi le quotidien de nos collaborateurs. »

Caroline Jehlé, Comptable, Octapharma.

Octapharma France a choisi la solution Concur Expense pour la gestion de ses notes de frais. L'entreprise utilisait depuis plus de trois ans une solution antérieure : Ulysse. Conscient que celle-ci arrivait en fin de vie, Octapharma a décidé de réaliser son projet de migration vers Concur Expense aussi tôt que possible.

« Si les collaborateurs ont d'abord pu manifester un peu de méfiance et d'impatience face à ce changement d'outil, leur attitude a évolué positivement », se rappelle Caroline Jehlé, comptable chez Octapharma. Après un temps d'adaptation et des résultats attestant de la fiabilité de celui-ci, le taux d'adoption a en effet atteint les 100%.

octapharma

For the safe and optimal use of human proteins

Témoignage client

- **Nom de l'entreprise :** Octapharma
- **Solution :** Concur Expense
- **Industrie :** Entreprise pharmaceutique
- **Nombre de collaborateurs :**
5 000 dans le monde, France : 35 sur le site de Boulogne Billancourt (Hauts de Seine), 400 sur le site de Lingolsheim (Alsace)

Pourquoi Concur?

- Traçabilité des dépenses
- Gain de temps de saisie et de traitement
- Conformité aux contraintes réglementaires de l'industrie de la santé
- Disponibilité de la solution et des équipes
- Synchronisation de la carte corporate

La migration vers la solution Concur Expense s'est déroulée en seulement quatre mois. Désormais, une trentaine de collaborateurs utilisent ce nouveau système qui gère près de 300 notes de frais par an.

Une plateforme intuitive conforme aux contraintes réglementaires

Si la plupart des entreprises dans le secteur de la santé disposent déjà d'un système de gestion des notes de frais, celui-ci est rarement calibré pour se conformer aux obligations et aux difficultés spécifiques imposées par la loi Xavier Bertrand.

Face à ces contraintes, la solution Concur a parfaitement répondu aux attentes d'Octapharma.

L'avantage majeur pour l'entreprise : disposer d'une visibilité exhaustive sur ses notes de frais. Cette visibilité est indispensable pour piloter efficacement un budget important, le deuxième budget contrôlable après les salaires. A la clé : une rationalisation des processus, une réduction des coûts de traitement, un gain de temps et une flexibilité particulièrement appréciée par les collaborateurs de l'entreprise. De leur côté, les gestionnaires disposent d'une totale maîtrise des frais de déplacements.

« Sans la solution Concur, nous nous serions retrouvés face à une surcharge de travail importante pour répondre à ces obligations de transparence. Aujourd'hui, nous sommes sereins car nous disposons d'une plate-forme très intuitive en parfaite adéquation avec les contraintes réglementaires », se félicite Caroline Jehlé.

Il était indispensable pour Octapharma de proposer à ses collaborateurs sur le terrain des moyens de soumettre efficacement les dépenses engagées en temps réel. Concur Expense est une solution en mode SaaS, c'est-à-dire hébergée dans le Cloud, elle est donc accessible à tout moment, depuis n'importe

quel accès internet facilitant ainsi la procédure pour chacun des collaborateurs. Ils peuvent déclarer leurs frais à tout moment évitant ainsi les oublis. *« Nous avons également mis en place une synchronisation entre la carte de paiement corporate et le logiciel afin de faciliter la saisie des dépenses aux utilisateurs »,* explique Caroline Jehlé.

Une forte disponibilité des équipes Concur

Le groupe Octapharma est également satisfait par le support client et la formation Concur :

« Les équipes Concur sont très disponibles et compétentes. C'est un réel plaisir de travailler avec elles. » ajoute Caroline Jehlé.

Et de conclure :

« Je conseille Concur à toutes les entreprises dans le secteur pharmaceutique ayant des besoins de transparence accrus. Nous disposons désormais d'une solution fluide et évolutive qui saura s'adapter aux contraintes réglementaires en constante évolution. »

Caroline Jehlé, Comptable, Octapharma.

